

## Information financière du 9 juillet 2013

# Communiqué relatif à l'option pour le paiement du dividende en actions

Saint-Aunes, le 9 juillet 2013 – L'Assemblée Générale de ce jour a décidé le versement d'un dividende global brut au titre de l'exercice 2012/2013 de 1,85 euros par action, avec la faculté pour chaque actionnaire d'opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende a été fixé à 25,30 €, correspondant à 90 % de la moyenne pondérée des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende.

Les actionnaires qui souhaiteraient opter pour le paiement du dividende en actions disposent d'un délai compris entre le 16 juillet 2013 et le 31 juillet 2013 inclus.

La livraison des actions nouvelles pour les actionnaires qui auront opté pour le paiement du dividende en actions interviendra le jour de la mise en paiement du dividende en numéraire, soit le 9 août 2013.

Les actions émises en paiement du dividende porteront jouissance du 9 août 2013.

Pour toute information :

Thierry Gosselin, +33 4 99 13 08 77, [tgosselin@orchestra.fr](mailto:tgosselin@orchestra.fr)

Stéphane Ruiz, +01 56 88 11 11, [sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)